

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° d'enregistrement :

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Long. [°] ['] ["] Lat. [°] ['] ["]

Long. ° ' " Lat. ° ' "

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐

Non ☐

3/11

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☐ ☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

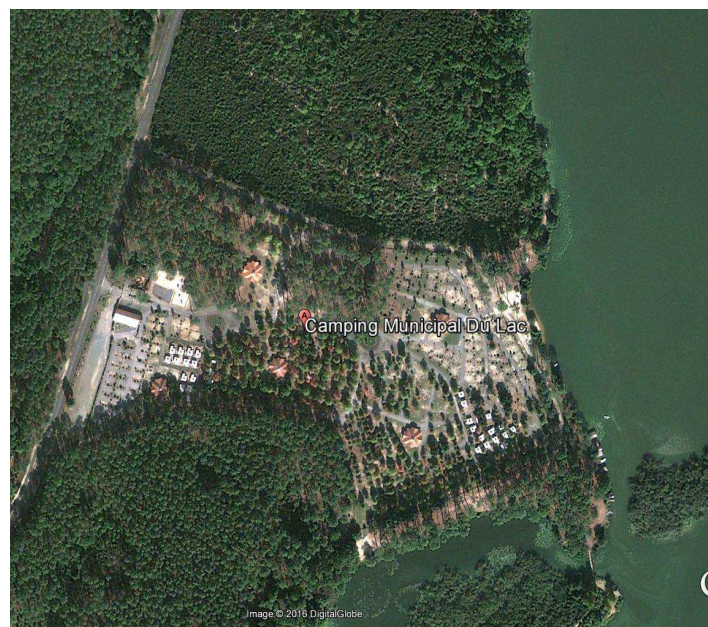
Objet

9. Engagement et signature

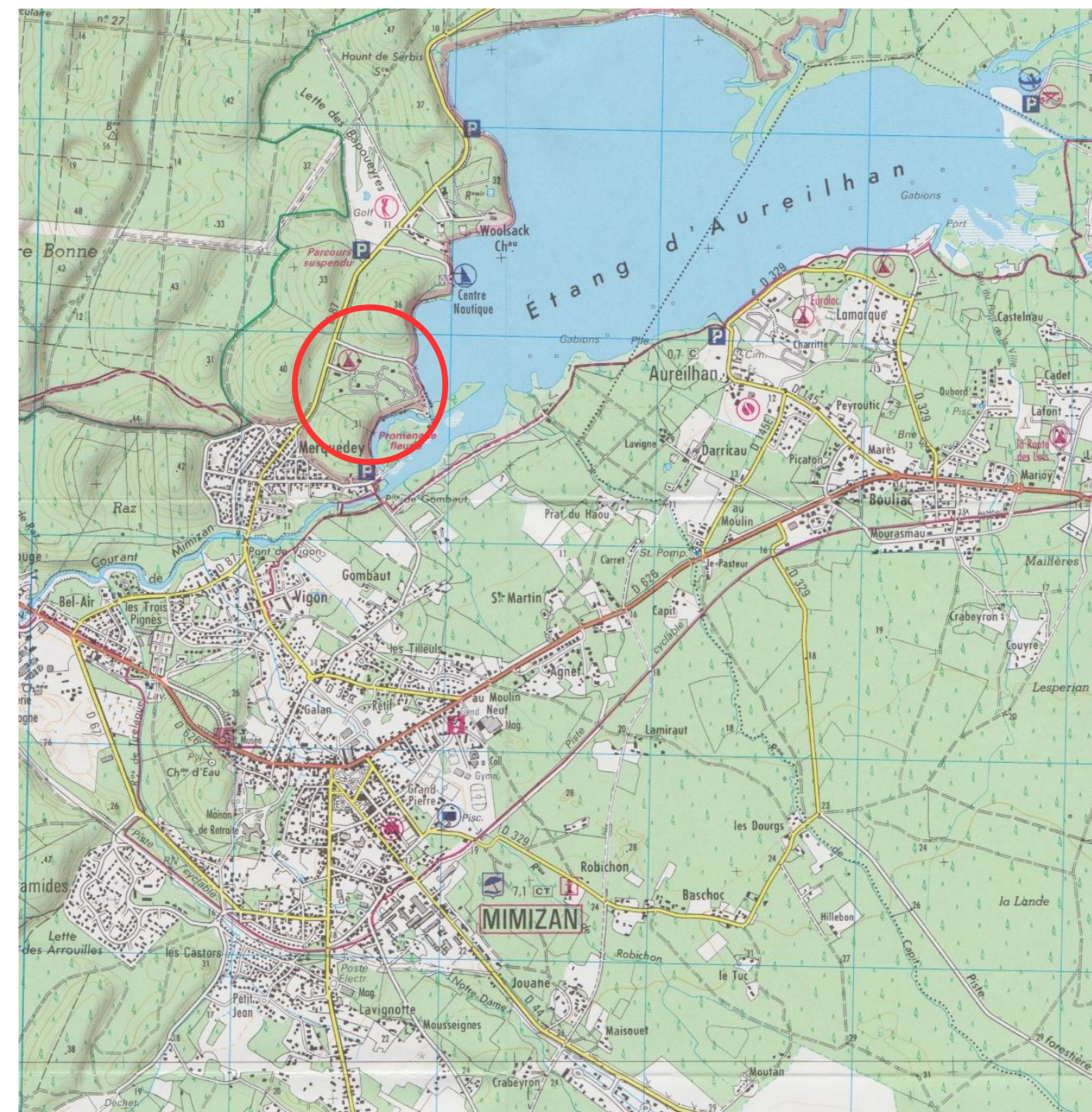
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à le,

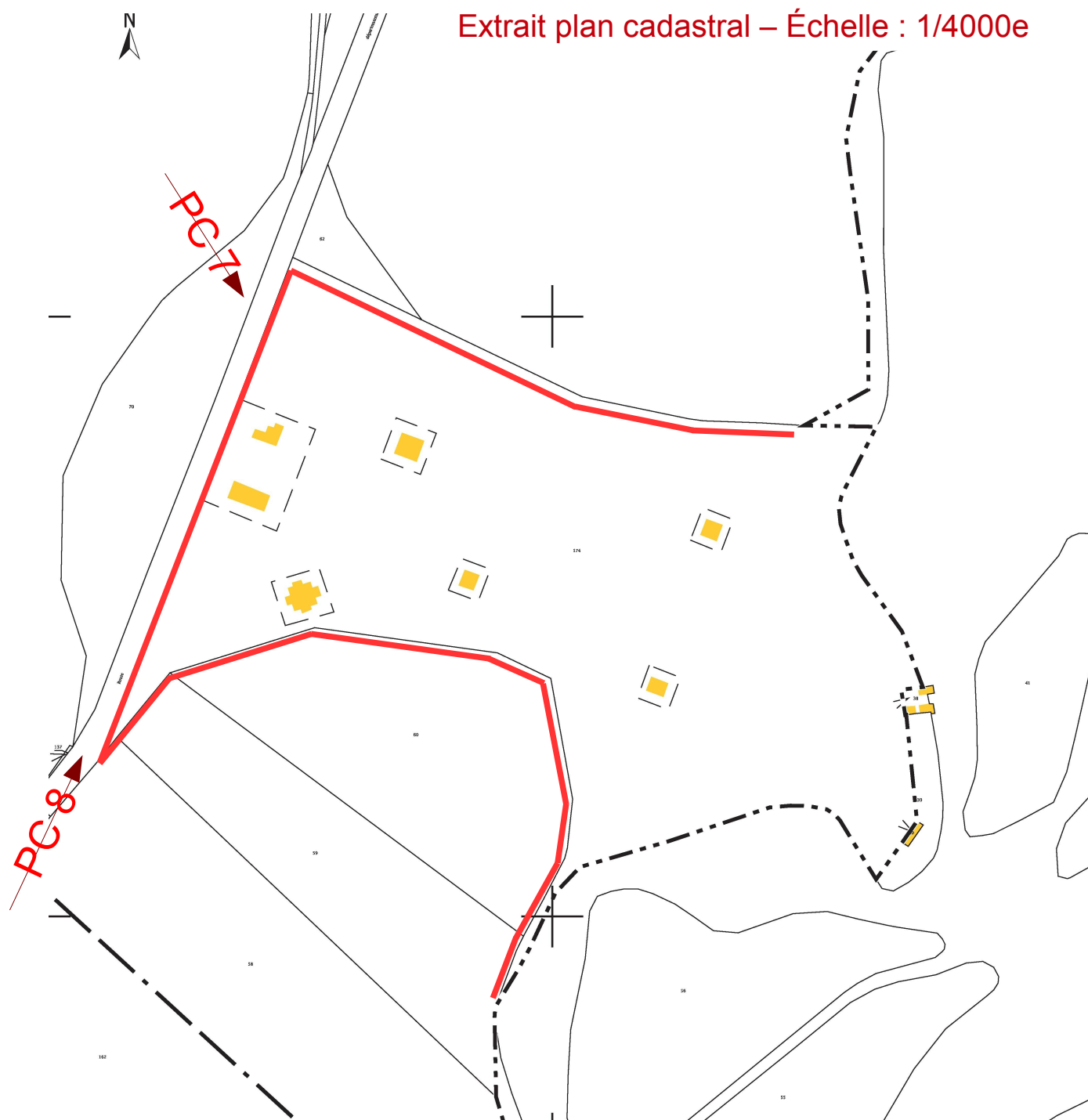
Signature



Extrait carte IGN



Extrait plan cadastral – Échelle : 1/4000e



DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER. PA1
Plans de situation.

Adresse des travaux : Camping du Lac
108, avenue de Woolsack - 40200 Mimizan

Demandeur : P. L MIMIZAN sarl
Adresse : Quartier de la Pointe – Camping la Pointe - 40130 Capbreton



Emprise du projet



Limite du terrain existant



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE

le Camping du Lac de Mimizan

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions



19/06/2018

Sommaire

- 1.1 Etat des Lieux _ Vue aérienne
- 1.2 Etat des Lieux _ Photos
- 1.3 Etat des Lieux _ Secteurs et éléments structurants

2.1 *Projet _ Plan global ; intégration & organisation naturelle*

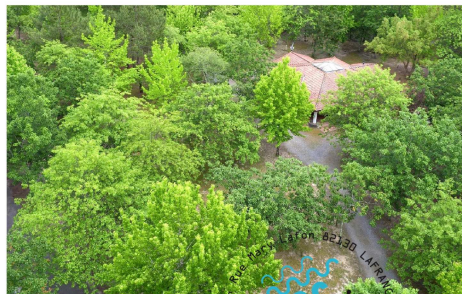
- 3.1 *Projet _ Environnement Paysager ; Intégration & Traitement des limites*
Mise en valeur du site
- 3.2 *Projet _ Voiries ; Désurbanisation & fluidité*
- 3.3 *Projet _ Entrée ; Accueil nature & Ambiance Locale*
- 3.4 *Projet _ Bâti existant ; Rénovation Durable*
- 3.5 *Projet _ Aires de jeux ; Bois ludique*
- 3.6 *Projet _ Hébergements ; Esthétique organique*
- 3.7 *Projet _ Espace aquatique et Restauration ; Service & Convivialité*
- 3.8 *Projet _ Conclusion en chiffres*

1.1 Etat des Lieux



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*
dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

1. 2 *Etat des Lieux*
PHOTOGRAPHIES
du 7 juin 2018



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*
dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

1. 2 *Etat des Lieux*
PHOTOGRAPHIES

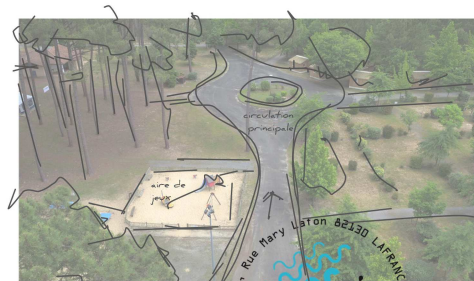
du 7 juin 2018



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*
dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

1. 2 *Etat des Lieux*
PHOTOGRAPHIES
du 7 juin 2018



polymidi
ERIC BREL DESIGNER
polymidi.com
06 45 82 66 70 99

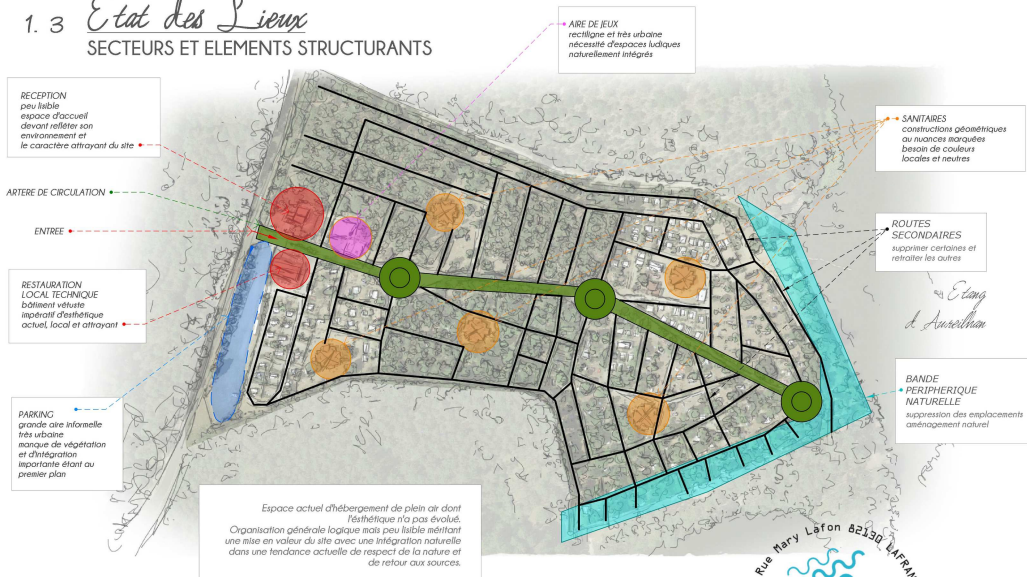
19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

1. 3 *Etat des Lieux*

SECTEURS ET ELEMENTS STRUCTURANTS



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Marnigon*
dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

PLAN DE MASSE; intégration & organisation naturelle



8, Rue Mary Lafon 82130 LAFRANCAISE
polymidi
ERIC BREL DESIGNER
polymidi.com
06 45 82 66 59

19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mimizan*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

ENVIRONNEMENT PAYSAGER ; Intégration & Traitement des limites PART 1/2

Mise en valeur du site

le Lac D'Aureilhan



Le lac dit d'Aureilhan - Mimizan s'étend sur 4 communes : Mimizan, Aureilhan, St Paul en Born et Ste Eulalie en Born ; il mesure 320 ha. Il fait partie de la chaîne des lacs du Nord des Landes reliés les uns avec les autres par des courants. A ce titre, il est le plus au Sud et le plus bas ; ce qui signifie que toutes les eaux des lacs de Cazaux - Sanguinet, Parents - Biscarrosse se jettent dans le lac d'Aureilhan - Mimizan, posant parfois des soucis d'ensablement et de niveau de l'eau. C'est pourquoi à l'embouchure des courants de Pontons, Escource, et Ste Eulalie des pièges à sable ont été réalisés. Il sont généralement curés tous les deux ans et délivre à eux 3 30 000 m³ de sable à chaque curage. Le lac d'Aureilhan - Mimizan se jette dans l'océan environ 7 km plus à l'Ouest via un bras d'eau, appelé le Courant de Mimizan.



-  - Intégration de la clôture ; palissade et plantes grimpantes
-  - Intégration paysagère ; densification de la végétation sur zones vides
-  - plantations complémentaires ; masque végétal & intégration des hébergements
-  - bande périphérique SUD EST ; emplacements supprimés, plantations complémentaires et clôture avec plantes grimpantes
-  - Parking et entrée ; espaces retravaillés plus naturels et attractants



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

ENVIRONNEMENT PAYSAGER ; Intégration & Traitement des limites PART 2/2

Mise en valeur du site

Existant cote Lac



plante grimpante



Existant sur les cotes



le projet



le projet

plante grimpante

palissade bois



l'Arbousier

Arbre ou port compact et pyramidal, dont l'écorce est gris brunâtre à la base et rougeâtre dans la partie supérieure. Les fleurs de l'arbousier sont blanches, parfois rosées et apparaissent en septembre-octobre. Les fruits sont des baies rouge-orangé, comestibles.

le Chêne liège

Le Houpier du chêne liège est relativement bas et au port étalé, il est de forme généralement arrondie en dôme. Son écorce est épaisse et crevassée. Ses fleurs jaunâtres apparaissent en mai.

le Genêt

On utilise habituellement les genêts d'Espagne au jardin, en massifs ou en allées ou encore dans des haies seules ou associées. Ils conviennent particulièrement aux bords de mer ne craignant ni le vent ni la présence de sel dans le sol. À noter que leur durée de vie ne dépasse pas habituellement 20 ans.

les Fougères

Morphologiquement, le sporophyte des Fougères présente une assez grande diversité. Certaines fougères arborescentes peuvent dépasser 20 m de hauteur, mais leur stipe ne présente pas de croissance secondaire en épaisseur. Le sporophyte est la fougère telle que nous la connaissons.

le Myrica gale

Le pinet royal ou myrte des marais, ou pour les francophones d'Amérique le bois-sent-bon ou myriche baumier est une plante arbustive de la famille des Myricaceae.

Chèvrefeuille

Liane très vigoureuse à fleur blanc pur et jaune très parfumée, de mai à septembre. Elles sont suivies de petites baies noires, brillantes. La feuille semi-persistante, devient persistante en climat doux de bord de mer.

Molinia caerulea

Molinia caerulea, la molinie bleue, aussi appelée « palme », est une espèce de plantes monocotylédones de la famille des Poaceae, sous-famille des Arundinoideae, originaire d'Europe et d'Afrique du Nord.



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamiizon*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

VOIRIES ; Désurbanisation & fluidité

les Voiries



Les voiries intérieures sont à double sens avec des carrefours à sens giratoires. Elles seront rénovées en goudron pour une meilleure durabilité subissant un passage important.

Les voiries secondaires seront traitées en calcaire pour un aspect plus naturel et plus intégré.

Utilisation ponctuelle de potelet bois pour délimiter les chemins



routes supprimées



voiries secondaires
calcaires

SEULE ROUTE
COUDRONNÉE
POUR CIRCULATION
PRINCIPALE
ET SECURITE

8, Rue Mary Lafon 82130 LAFRANCAISE
polymidi
ERIC BRIL DESIGNER
polymidi.com
06 45 82 66 66
06 45 82 66 66

19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

ENTREE ; Accueil nature & Ambiance Locale

L'entrée est la première chose que l'on voit lorsqu'on arrive. Il est important qu'elle reflète l'identité du site avec un caractère attrayant. Potelets bois et végétation pour clôturer en basse hauteur permettent de délimiter la zone en laissant le regard accrocher la réception et le restaurant. Juste milieu entre une ambiance maîtrisée et une nature sauvage, l'esprit est donné au niveau de cet accès. La végétation est également utile pour habiller le parking trop urbain avec un traitement calcaire du sol, l'état d'esprit est donné et son intégration au site se fait en douceur.



l'existant



panneau de signalisation bois et potelets

le projet



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizan*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

BÂTI EXISTANT ; Rénovation Durable



l'existant



le projet

Les Bâtiments existants seront rénovés dans une volonté d'intégration et de caractère local. Ainsi, il est intéressant de travailler un bardage landais à l'entrée et de reprendre les sanitaires en "taupe-mastic", une nuance actuelle mais surtout intemporelle et discrète.

Dans un contexte de vacances et de loisirs, il est toutefois intéressant de rajouter une teintedynamique avec le rouge "basque", utilisé très ponctuellement permettant de signaler et de rythmer les façades.

également utilisé au niveau des jeux, le rouge devient identitaire



SANITAIRES
constructions géométriques
ou nuances marquées
besoin de couleurs
locales et neutres



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizan*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

AIRE DE JEUX ; Bois ludique



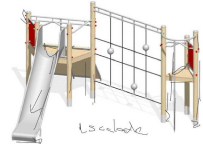
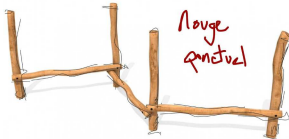
L'aire de jeux sera remplacée par des zones ludiques plus petites éparpillées sur la surface de la parcelle. Elles trouvent leur place à l'entrée et au niveau des sanitaires; lieux de rassemblement.

Structures de jeux en bois Robinier: Jeux caractérisés par leur aspect écologique et ludique et s'intégrant bien dans la nature environnante.

Bois durable, non traité, respectant sa forme originale naturelle.

Les poteaux en robinier ont une forme sinueuse naturelle, ont peu d'aubier et sont très durables. Ce type de bois crée la sensation d'un environnement boisé, même en pleine ville.

Dans une perspective actuelle, ces jeux seront également variés, pour différents âges avec une dimension pédagogique mêlant les glissades à l'équilibre, l'escalade...



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

HEBERGEMENTS; Esthétique organique
Des structures démontables !

le Coco sweet

D'un premier aspect contemporain, sa forme tout en rondour fait qu'il peut s'intégrer naturellement dans son environnement en travaillant son contexte. Ainsi, il est important de mettre en place une végétation très graphique et des matières comme le sable et le bois.



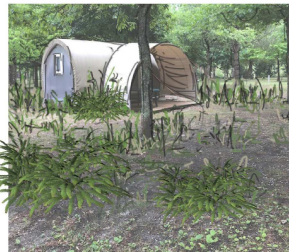
les dalles des emplacements (20m²) seront supprimées 50 déjà cassées, 12 restantes à enlever



Visuellement un peu construit, le lodge est le bon compromis entre la tente et le mobilhome. L'idée, il est important de casser ses lignes droites avec son environnement et de jouer avec les formes aléatoires des végétaux. Leur organisation en différentes hauteurs est également une clef pour les intégrer mais aussi pour créer une ambiance plus naturelle. Cette tente possède une ossature en bois de très haute qualité et robuste avec un aspect extérieur différent. S'intègre dans le site et répond à une demande actuelle



le Lodge



19/06/2018

TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamizen*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

ESPACE AQUATIQUE & RESTAURATION ; Service & Convivialité

Répondre à une demande actuelle et s'intégrer dans un site très naturel n'est pas toujours évident.

Le parti pris ici est de travailler avec des formes souples et de créer un espace aquatique, d'une surface de 450m², similaire à un étang. Différentes zones se combinent pour que chacun trouve sa place. Ainsi, une patacoque, tout en courbes, s'inscrit dans le volume global, séparée par des potelets pour la sécurité des tout-petits.

La végétation périphérique viendra créer un masquage simple et efficace. La plage aux nuances calcaire, autour de la piscine, sera complétée par une plage végétale.

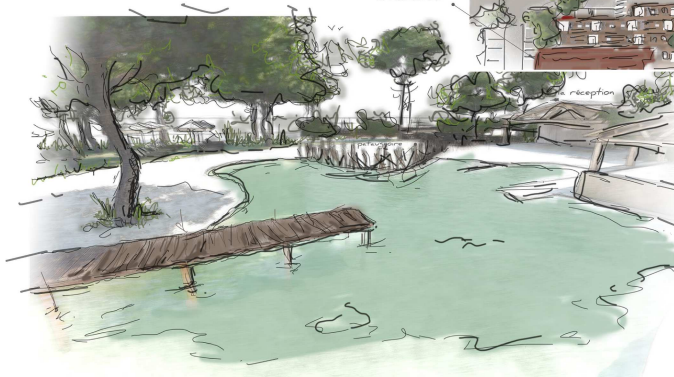
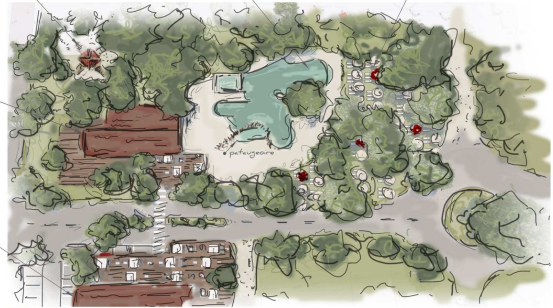
aire de jeux

espace aquatique

plage végétale

la réception

le restaurant



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE - *Camping du Lac de Mamiizon*

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions

Projet

CONCLUSION en chiffres

	<i>existant</i>	<i>projet</i>
<i>les emplacements</i>	459 aujourd'hui	406 demain soit 11% supprimés en particulier en bordure de lac
<i>les routes</i>	— — — — —	→ 10 supprimées et existantes retraitées
<i>la surface urbanisée de l'entrée</i>	~845m ² aujourd'hui terrain de volleyball, terrain de pétanque, aire multisport, tables ping pong, city park...	~450m ² d'eau de baignade esprit étang landais
<i>les dalles des emplacements</i> 20m² /chacune	62 dalles	50 enlevées et 12 à finir de casser 1240m² de béton supprimé
<i>dalle Club de plage</i>	dalle de 200m ²	dalle cassée _ 200m ² de béton supprimé
<i>le personnel</i>	— — — — —	→ 25 salariés embauchés dont 5 personnes à l'année
<i>le taux d'occupation</i>	40% aujourd'hui	100% demain comme le camping la Plage
<i>les bâtiments</i>	— — — — —	→ 0 construction existant rénové et intégré
<i>la durée d'ouverture</i>	de Juin à fin Août	de Pâques à fin Octobre ! permettant de fixer du monde sur la station

transformation — desurbanisation — optimisation — revalorisation — attractivité — dynamisme —



19/06/2018



TRANSFORMATION D'UNE ZONE URBANISEE DEJA EXISTANTE

le Camping du Lac de Mimizan

dossier de présentation de réaménagement du site et intégration paysagère
analyse & intentions



19/06/2018